

## 82

E 2806(-)1971/57/7

[DoDiS-30295]

*Notice interne du Département politique<sup>1</sup>*

## VISITE DE M. BAUDET, AMBASSADEUR DE FRANCE.

*Copie<sup>2</sup>*

N MC

Berne, 5 juin 1962

M. Baudet, de retour de Paris, me donne les explications suivantes au sujet de la politique française à l'égard de l'Europe:

Comme on le sait, le Général de Gaulle ne veut pas ouvrir le Marché commun, et par conséquent l'Union politique européenne qu'il voudrait constituer, à de nouveaux venus et particulièrement à la Grande-Bretagne. Pour lui le Marché commun reste le noyau de l'Union européenne et doit être centré sur l'entente franco-allemande qui est essentielle pour assurer la stabilité de l'Europe de demain.

Son attitude a été la cause de sérieuses difficultés avec les partenaires de la France, dont certains insistent pour que l'Angleterre fasse partie de la Communauté économique européenne.

La pensée du Général de Gaulle offre une contradiction qui frappe non seulement beaucoup de hauts fonctionnaires français mais également M. Pompidou, son Premier Ministre. Il leur semble illogique de vouloir faire l'Europe des patries et de ne pas y admettre l'Angleterre, ce qui provoquerait en fin de compte une distorsion dont souffrirait l'ensemble des pays.

Des efforts ont donc été faits pour infléchir la ligne suivie par le Général de Gaulle. Ces efforts, semble-t-il, ne sont pas restés sans effet. La rencontre entre Macmillan et le Président de la République française en témoigne. Le Général de Gaulle a écouté avec attention son hôte. L'on ne sait, toutefois, pas encore dans quelle mesure ce dernier a su convaincre son interlocuteur.

M. Baudet a le sentiment que l'on s'achemine vers une meilleure compréhension des thèses anglaises. Il ne pense pas que son Gouvernement transigera sur les dispositions du Traité de Rome, mais des accommodements seront peut-être possibles en ce qui concerne leur application.

Lors de son séjour à Paris, M. Baudet a également abordé avec M. Wormser la question de l'association des neutres<sup>3</sup>. Du côté français, il n'y a aucune objection de principe à l'égard de cette association, comme cela est le cas aux Etats-Unis. On est tout disposé à nous entendre et à engager une discussion avec nous.

1. Cette note, destinée à F. T. Wahlen, est rédigée par P. Micheli.

2. Une copie de cette note est envoyée à E. Stopper et à A. Soldati.

3. Cf. N° 74 dans le présent volume.

